

CHAPITRE 5 : PAYSAGES

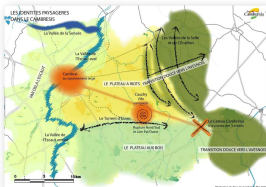
I. Ce que dit le SCoT

Le document d'orientations générales du SCoT inscrit la protection et la mise en valeur des entrées de ville comme objectif sur le territoire du Cambrésis.

En effet, « l'amélioration du cadre de vie des habitants du Pays du Cambrésis passe également par la préservation des paysages et du patrimoine. Les étendues ouvertes des plateaux cambrésiens, le maillage bocager de la transition douce vers l'Avesnois, ou encore les fonds de vallées de la Sensée, l'Ecaillon, la Selle, la Sambre, l'Ercin et l'Escaut sont autant de différences qu'il est nécessaire de conserver. »

Ainsi, il est stipulé que :

- Les documents d'urbanisme locaux doivent prévoir la prise en compte et la préservation des éléments paysagers et des ouvertures visuelles par le biais notamment d'orientations d'aménagement spécifiques.
- Les percées visuelles aux cours d'eau doivent être maintenues ou créées.
- Les limites d'urbanisation doivent préserver les éléments attachés aux espaces ruraux (haies bocagères, fossés, ...) ceci pour répondre à la volonté de renforcer la notion de ceinture verte.
- Au cours de l'élaboration des documents d'urbanisme locaux, les entrées de villes doivent bénéficier d'une attention particulière. Les « pôles gares » doivent être considérés comme des entrées de villes. Il paraît donc nécessaire de soigner leurs abords lors des projets d'aménagement des communes.



Source : SCoT Cambrésis

II. Synthèse

SYNTHESE : Le paysage

- ✓ Une occupation des sols majoritairement agricole (80%) et des espaces artificialisés correspondant à la moyenne nationale (8%).
- ✓ Une trame bâtie qui se distingue au nord et au sud par la présence des éléments qui structurent le territoire.
- ✓ Une consommation foncière importante entre 2004 et 2013 (46,7 ha).
- ✓ Des densités de logements différentes selon la localisation allant de 6 à 80 logements par hectare.
- ✓ La présence des vallées a un impact important dans la lecture du paysage.
- ✓ L'architecture des habitations qui conjugue Cambrésis et Avesnois.
- ✓ Un habitat rural présent dans les bourgs mais qui s'immisce également dans les communes.
- ✓ Un patrimoine religieux fortement présent dans les communes et dans les hameaux.
- ✓ Une empreinte industrielle visible en particulier sur la partie sud de l'intercommunalité.
- ✓ Le patrimoine archéologique est caractérisé par la présence de certains vestiges du néolithique qui témoignent de la très ancienne existence humaine dans le Cambrésis.
- ✓ Le Pays Solesmois est marqué par la présence du patrimoine militaire et fortifié notamment (à Haussy et Bernerain avec des mottes féodales et les nombreux cimetières militaires disséminés sur l'ensemble du territoire.
- ✓ De par la présence des deux vallées, le patrimoine lié à l'eau est fortement représenté.

Au regard du diagnostic établi et des prescriptions du SCoT du Cambrésis, les enjeux suivants se dégagent :

- **Veiller à la conservation des qualités paysagères propres aux territoires. (au moyen notamment d'un cahier de recommandations Architecturales et Paysagères).**
- **Assurer l'intégration des nouvelles constructions dans le paysage.**
- **Maintenir une activité agricole participant à l'entretien des paysages.**

III. L'occupation du sol et trame bâtie

1. Approche générale de l'occupation des sols

L'occupation du sol actuel traduit le processus d'implantation de l'urbanisation en fond de vallée ainsi que la place importante que prend l'activité agricole sur le territoire.

En effet, il est possible de constater que 90 % des sols sont occupés par l'agriculture. Ce chiffre apparaît bien plus important qu'à l'échelle nationale (+36 points) et même régionale (+18 points).

A noter que la proportion d'espaces artificialisés sur l'intercommunalité correspond à la moyenne nationale avec 8%.

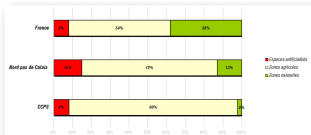
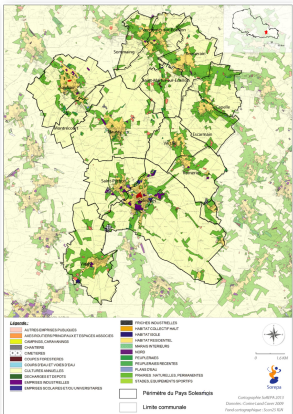


Figure 63 : Comparaison de l'occupation du sol avec les valeurs régionales et départementales

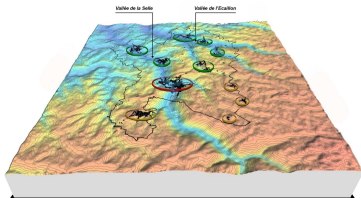


2. L'environnement bâti

En termes de trame bâtie une distinction peut être faite entre le développement de l'urbanisation dans la partie Nord le long de l'Ecaillon et dans la partie Sud du territoire.

Comme le montre les illustrations suivantes, la trame urbaine est plus linéaire et suit majoritairement le cours d'eau dans la partie Nord.

Dans la partie sud, la localisation s'est adaptée au contexte de plateau et la trame urbaine apparaît plus étalée.



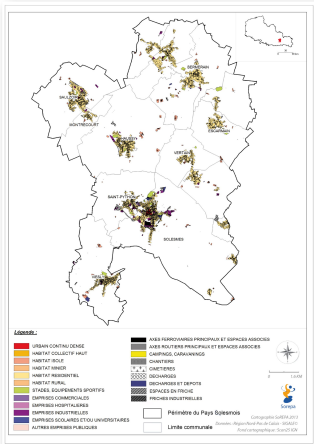
Représentation de la trame urbaine située au Nord du territoire



Représentation de la trame urbaine située au Sud du territoire



Figure 65 : Organisation de la trame bâtie



Différentes entités bâties apparaissent sur l'intercommunalité elles peuvent se décliner de la manière suivante :

Le Centre Urbain

Au sein de cette entité urbaine, la densité est la plus importante et atteint environ 80 log à l'hectare.

Les maisons mitoyennes en front à rue sont implantées sur de longues parcelles peu larges et de part et d'autre de la voirie qui se caractérise par l'étroitesse de certaines d'entre elles. La voirie impose donc des formes régulières aux îlots. Cependant, certaines ruelles permettent de desservir l'intérieur des îlots, renforçant la caractéristique pittoresque du centre ville.

A noter que quelques grandes parcelles sont disséminées dans le tissu bâti, constituant ainsi des espaces de respiration. Le centre urbain concentre aussi les bâtiments de grande importance tels que les équipements.

Sur les axes commerçants correspondants aux grands axes de circulation, les bâtiments ont une double fonction : commerçant au rez-de-chaussée et à vocation d'habitat à l'étage.

- Densité de 80 log/ha



Les Centres Bourgs

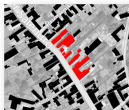
Les centres bourgs se sont implantés de part et d'autre des cours d'eau. Au fil des décennies, l'urbanisation s'est ensuite étendue par extension linéaire.

Ainsi, là où le centre ville est façonné de façon importante par la voirie, les centres bourgs sont d'avantage façonnés par les cours d'eau. Par conséquent la topographie a, pour certaines communes, influencé la structuration de l'urbanisation et l'implantation du bâti.

Ceci étant dit, le parcellaire apparaît assez homogène. L'organisation de l'occupation de la parcelle dispose le bâti généralement en front de rue et le jardin en fond de parcelle.

Les centres bourgs accueillent en partie le bâti traditionnel qui se compose de quelques corps de ferme et de maisons, le plus souvent en rez-de-chaussée ou à un étage maximum.

- Densité de 12 à 30 log/ha



Les espaces pavillonnaires

De nombreuses communes ont connu une nouvelle urbanisation durant les dernières décennies. Les extensions urbaines se sont opérées le long des axes de communication et ont pris différentes formes.

Tout d'abord, on retrouve en périphérie des centres des opérations d'habitats individuels groupés.

On distingue ensuite l'habitat de type pavillonnaire, qui rompt avec l'alignement sur rue.

On le trouve notamment en périphérie des voies. Contrairement au centre ancien où les jardins sont en fond de parcelle, le jardin dans le tissu récent est devant la maison.

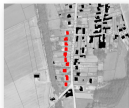
Habitat individuel groupé

- Densité de 30 log/ha



Habitat pavillonnaire

- Densité de 6 à 9 log/ha



3. La consommation foncière

• L'évolution des territoires

A partir des données Sigale 1998, 2005 et 2008, l'étude des changements intragroupes (en diagonale) révèle la présence de dynamiques de renouvellement ou de déclassement au sein des groupes. Ils correspondent, pour les territoires artificialisés, sans pouvoir les dissocier, au recyclage d'espaces déclassés et au renouvellement urbain. Pour les territoires agricoles, le changement intragroupe aborde la problématique des mutations culturelles. Pour les espaces dits naturels, le changement intragroupe est la résultante de l'évolution des milieux et de l'action anthropique (coupe forestière, plantation...).

On note ainsi que les changements d'utilisation du sol sur la CCPS concernent l'ensemble des occupations du sol sur les deux périodes étudiées.

Ces tableaux permettent également d'étudier les consommations prédatrices d'un groupe à l'autre (propension d'un groupe à s'étendre aux dépens d'un autre). Ainsi on observe par exemple que les territoires artificialisés ont consommé 0,45% (soit 47,4 ha) des territoires agricoles entre 1998 et 2005 et 0,26% (soit 26,8 ha) entre 2005 et 2009. On constate aussi que ce rythme est en augmentation en comparaison avec le rythme annuel 0,064% sur la première période et 0,065% pour la seconde.

Entre 1998 et 2005

		pertes vers ...		
		Territoires artificialisés	Territoires agricoles	Espaces naturels
gains sur ...	Territoires artificialisés	0,94	0,38	0,09
	Territoires agricoles	0,45	2,30	0,11
	Espaces naturels	0,38	1,28	11,64

Entre 2005 et 2009

		pertes vers ...		
		Territoires artificialisés	Territoires agricoles	Espaces naturels
gains sur ...	Territoires artificialisés	0,65	0,45	0,00
	Territoires agricoles	0,26	0,98	0,12
	Espaces naturels	0,31	0,43	7,79

Source : Sigale Région Nord-Pyr de Gascogne 1998_2005_2009
Réalisation SoREPA 2013

Note : les valeurs sont exprimées en % des superficies initiales de chaque classe.

• Les surfaces utilisées

L'étude des données les plus récentes à partir des cadastres communaux révèle également ce phénomène en termes de surfaces des terrains utilisées dans le cadre de l'urbanisation. En effet, sur l'ensemble de l'intercommunalité, 46.7 ha ont été consommés à vocation habitat entre 2004 et 2013 pour la création de 308 logements et un apport de +93 habitants entre 1999 et 2010.

Ce constat traduit une majorité des constructions sous forme d'opérations d'aménagements de type pavillonnaire.

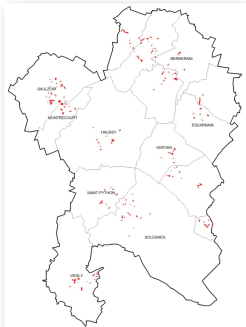


Figure 66 : Localisation de la consommation foncière

Le SCOT du Cambrésis indique les consommations projetées par commune. Ainsi, une attention particulière devra être portée en matière de densité des opérations d'aménagement actuelles et futures. En effet, le tableau suivant permet de s'apercevoir que la consommation d'espace est bien amorcée sur une grande partie des communes et qu'une attention particulière doit être apportée sur la densité.

Tableau 29 : Relation entre consommation actuelle et consommation projetée du SCOT du Cambrésis

	Population 1999	Population 2010	Consommation 2004/2013 ha-bitat	Nb logements 2004/2013	Nb hectare SCOT (2011/2020)	densité	densité réelle 2004/2013
Saint-Python	1014	991	2,5	21	2	18	8,4
Solemnes	4767	4685	3,28	36	5	25	11,6
Beaurain	171	228	2,3	11	0,5	12	4,8
Bernierain	718	651	1,88	22	2	12	11,7
Capelle	153	161	3,5	9	0,5	12	6,0
Escamain	422	434	1,82	8	1	12	4,4
Hautey	1561	1558	2,6	22	3	12	8,5
Mantrecourt	156	233	3,4	17	0,5	12	5,0
Romerles	358	435	2,82	20	1	12	7,1
Saint-Martin- en-Ecaillon	424	526	3,2	17	1	12	5,3
Saulzoir	1706	1781	6,74	45	3	12	6,7
Sommeing	348	338	2,45	13	0,5	12	5,3
Vendegies- en-Ecaillon	1029	1121	4,53	23	2	12	5,1
Vertain	516	467	2,23	14	1	12	6,3
Vesly	1417	1458	4,82	30	3	12	6,2
CC Pays Solemnois	14736	14899	46,07	308	26		

4. Le renouvellement urbain

Face au passé industriel du territoire, le renouvellement urbain est un élément important de valorisation de l'enveloppe bâtie existante. En particulier le long de la vallée de la Selle où de vastes emprises industrielles sont recensées.

L'intercommunalité a d'ors été déjà développé des actions en faveur de leur reconversion au moyen d'une fiscalité incitative.

10 sites sont aussi identifiés en lien avec l'EPF en faveur de la valorisation des espaces de renouvellement.

En outre, le renouvellement urbain n'est pas qu'une problématique en lien avec les emprises industrielles et économiques, elle concerne aussi la valorisation du bâti et des logements existants. Ainsi la division des logements apparaît comme un enjeu d'intervention important. Le PIG « mieux habiter » participe de ce fait à cette volonté.

IV. Les éléments qui structurent le territoire

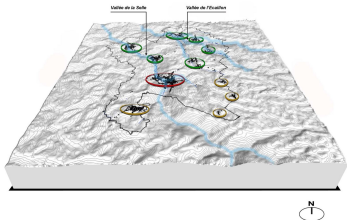
L'approche paysagère s'est effectuée sur la base de sorties de terrain afin d'avoir une approche sensible du paysage. Afin d'établir un diagnostic précis du patrimoine bâti, les données collectées ont été complétées par les résultats de l'étude de valorisation architecturale et patrimoniale du Pays du Cambrésis réalisée en 2012.

1. Les vallées guident la lecture du paysage

Comme vu précédemment, la topographie sur le Pays Solesmois suit une déclivité Sud-est / Nord-ouest.

Au sein de ce paysage irrégulier, les vallées constituent les éléments majeurs de rupture mais aussi de lien entre les entités bâties. Ainsi, il semble important de distinguer l'impact dans le paysage des deux vallées et de ce fait le cadre de vie associé (vallées de l'Écaillon et de la Selle).

En effet, si l'urbanisation s'est développée dans une tendance générale en fond de vallée, le rapport urbain/cours d'eau apparaît plus intime au sein de la vallée de l'Écaillon.



Ce constat résulte du fait que le fond de la vallée de la Selle accueille les communes les plus importantes et les plus urbanisées (Solesmes, Saulzoir, Haussy) et que l'urbain masque à certains endroits la lisibilité du cours d'eau.

Ceci étant dit et bien que Montrécourt soit située au sein de la vallée de la Selle, on retrouve une ambiance très différente sur la commune.

Le traitement paysager des abords du cours d'eau permettent une mise en valeur de cet élément depuis la D955.



2. La prise en compte des entrées de ville

L'intercommunalité est marquée par la présence de continuités bâties constituant des entités urbaines facilement lisibles dans le paysage. 9 entités urbaines peuvent être distinguées. Ainsi, les espaces de discontinuités de la trame bâtie sont autant d'éléments facilitant la lecture du paysage et participant à la qualité du cadre de vie.

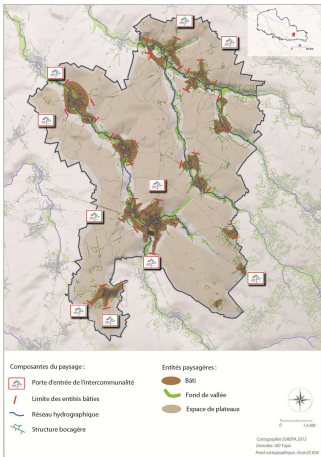
Au même titre, les entrées de villes et leur qualification sont des enjeux majeurs de valorisation du territoire et ceux à différents niveaux. Certaines constituants des portes d'entrées de la CCPS et véhiculant une image forte pour l'intercommunalité.

La qualité de ces espaces passe par le maintien des éléments paysagers qui participent à l'intégration des espaces bâtis dans cette succession de vallées et plateaux. Les boisements et la trame bocagère beaucoup plus dense sur les fonds de vallée permettent cette intégration.

Les entrées de ville sont des secteurs sensibles soumis à la pression urbaine du fait de l'extension linéaire de l'urbanisation.

Une attention particulière devra être apportée dans le PLU Intercommunale sur la prise en compte des entrées de ville à enjeux.

Figure 67 : Les enjeux paysagers



3. Un paysage marqué par la présence de l'agriculture

L'agriculture reflète l'excellence fertile des sols du territoire. Majoritairement représentée par des grandes cultures du fait de la qualité d'un substrat et la disponibilité en eau, elle repousse nature et urbanisation en fond de vallée.

Les plateaux sont, sur une grande partie du territoire agricole, sobres. Cependant, les linéaires de haies réparties de façon éparse constituent des éléments du patrimoine car caractéristiques des structures végétales locales.

En outre, elles représentent différents intérêts paysagers définis notamment par l'impact visuel :

- Premièrement, certaines marquent les limites des communes et constituent de véritables franges urbaines.
- Deuxièmement dans un paysage agricole ouvert, les alignements de différentes espèces aux abords des routes constituent un repère visuel.



Le caractère agricole du territoire apparaît également aux travers du patrimoine bâti à vocation agricole.

De grandes exploitations situées le long d'axe routier marquent fortement le paysage, c'est par exemple le cas sur la commune de Romeries le long de la rue Paul Biseau (cf. photographie aérienne ci-contre).

Au sein de ce vaste paysage, communes et hameaux apparaissent comme des points d'accroches visuels où les tochers sont autant de points d'appel.



4. L'identité bâtie

- **Le patrimoine civil : Des architectures qui conjuguent Cambrésis et Avesnois**

La place de l'habitat dans le patrimoine civil est fondamentale. L'habitat traduit l'évolution morphologique de la ville et accompagne son image. Le territoire se caractérise par une partie fortement urbanisée et une autre plus rurale. Ainsi, les façons de se loger se différencient nettement par l'architecture et l'esthétisme de ces dernières. Par exemple, des maisons ouvrières rappellent la fonction travail historiquement associée à l'habitat (Cf. photographie ci contre).



L'architecture, tout autant que le paysage, affiche le Solesmois comme territoire de transition entre Avesnois et Cambrésis :

- Le Cambrésis se manifeste dans l'utilisation de la pierre blanche issue du sous-sol calcaire, dans la maison de tisserand percée d'une ouverture sous arc au ras du sol (blocure).
- L'Avesnois est présent dans la toiture « à croupe » du pignon, ou dans l'usage de la pierre bleue soulignant les encadrements de baies.



- **Un habitat rural présent dans les bourgs mais qui s'immisce également dans les communes**

Lorsque l'on parcourt le territoire, la présence de corps de ferme présent dans l'espace agricole mais également au sein des communes les plus urbanisées marque fortement le paysage.

Les fermes se déclinent sous plusieurs formes, toujours remarquables par le soin apporté aux détails de construction, à l'agencement des volumes et au confort domestique.

L'habitat urbain compte nombre de belles fermes. Les fermes urbaines se distinguent des fermes rurales par l'implantation de l'habitat en façade sur rue.



Ferme à toit carré au sein du tissu urbain - Sables-Martin



Corps de ferme

De plus, il n'est pas rare d'apercevoir au sein du tissu urbain des espaces accueillant divers animaux créant une ambiance bucolique ainsi que des routes en pavés en entrée de ville.



Espace de pâture - Romeries



Pâturage et logement se côtoient



Route pavée - entrée de Romeries

- **Un patrimoine religieux fortement présent**

Différents édifices sont répartis sur le territoire. On retrouve ainsi des édifices imposants mais également discrets (Chapelle, oratoire, calvaire, église, etc...).

Par ailleurs, la variété des églises du Pays est une caractéristique. D'autre part, l'échelle de ces édifices est une seconde caractéristique remarquable. Chaque commune, si petite soit-elle possède sa propre église dont l'échelle imposante est parfois troublante.



Eglise - Romeries



Eglise - Saint-Python



Chapelle

- **Une empreinte industrielle visible**

Sur le territoire, le patrimoine ancien (Brasserie de l'époque médiévale et du XXème siècle) côtoie des bâtiments industriels plus récents. En activité ou parfois en friche, l'époque industrielle est encore très présente sur le territoire. Cependant, elles sont parfois effacées par des éléments liés aux nouvelles activités des lieux, comme c'est le cas pour la Brasserie de l'Union des Coopérateurs de la Selle et de la Sambre à Saint-Python aujourd'hui transformée en garage.

Quatre brasseries ont été identifiées sur le territoire.



Site désaffecté - Solennes



Etablissement - Viesy

• Le patrimoine archéologique

La présence de certains vestiges du néolithique témoignent de la très ancienne existence humaine dans le Cambrésis. On retrouve ainsi un menhir de la protohistoire classé au titre des monuments historiques sur la commune de Vendegies (Cf. photo ci-contre). De plus une voie romaine traverse le territoire et plus précisément les communes de Saulzoir, Montrécourt, Haussy, Vendegies-sur-Ecaillon, et Bermersin.



• Le patrimoine militaire et fortifié

Nombreuses sont les lignes de défenses présentes dans le Nord dès la fin du Moyen-âge, mais créées à des époques différentes et conçues pour répondre à des besoins divers, elles ne forment alors pas encore un ensemble stratégiquement organisé.

Il est possible de retrouver un vestige de cette époque maintenant révolue Haussy et Beaurain. En effet, une motte féodale qui représente un des premiers moyens de défense est présente sur le territoire et est inscrit sur la liste des monuments historiques à Haussy.

Ce type d'éléments patrimoniaux cohabite avec d'autres édifices dont la période est plus récente. C'est notamment le cas des 10 cimetières militaires datant du XXème siècle.

• Le patrimoine lié à l'eau

Comme dit précédemment l'eau est un élément très présent qui va façonner le paysage. De par la présence des deux vallées, le patrimoine lié à l'eau est fortement développé. Moulins à eau, ponts et châteaux d'eau sont autant d'éléments que l'on peut retrouver en longeant les cours d'eau.

Ainsi, l'intercommunalité est indiscutablement un territoire à taille humaine, le mélange des époques et des activités au sein du tissu urbain rappelle au combien la riche histoire du territoire est encore présente.

De plus, pour qui sait lire le paysage et l'architecture, les façades sont ornées de multiples détails faisant appel à des techniques de constructions spécifiques participant à la richesse de l'intercommunalité.

• Liste du patrimoine bâti présent sur le territoire

Communes	Patrimoine rural	Patrimoine industriel	Patrimoine lié à l'eau	Patrimoine religieux	Patrimoine militaire	Patrimoine civil
Beaurain	Borne romaine Abreuvoir	Fabriques de poteries		Eglise Saint-Marie-Madeleine	Beaurain British Cemetery D43A	Foyer rural (aménagé dans une ancienne grange)
Bermerain	Pigeonnier, rue du Tardoir		L'Ecaillon	Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption (XIXe)	Bermerain Communal Cemetery D114 (XXe)	Levirat, rue des seances (XIXe)
			Le pont blanc	Dalle funéraire	Fortification (époque médiévale)	Mairie
			Le tardoir et sa meule	Chapelle	Ancien mur d'enceinte	Vieux four
Capelle	Porche pigeonnier, 2 rue Furet (XIXe)			Calvaire	Vendegies Cross Roads British Cemetery (XXe)	
				Eglise Saint-Humbert Calvaire de Beut	Capelle-Beaudignies Road Cemetery, D109 (XXe)	
Escarmain				Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Neuve (XVIIIe-XIXe)	Monument aux morts	
				Chapelle Saint-Jean-Baptiste parvis de l'église		
				Chapelle Saint-Roch		
Haussy	Pigeonnier de la ferme du Hamel, 14, rue Auguste Delacroix (XIXe)	Bâtiment en briques et sheds RD 955 en arrivant de Sautcoir	Pont de la place sur Selle	Eglise Saint-Pierre (XIXe)	Motte féodale rue Charles-Azambré (époque médiévale)	Mile club (XXe)
	Picotin à eau Lebbet rue Louis-Richard (XIXe)		La Selle	Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours	Ancienne Tour de prison	Gare
	Abreuvoir			Chapelle cressonnet D958-C205	Monument aux morts	Château Lonsard-Richy
	Ferme du Hamel, 14 rue Auguste Delacroix (époque médiévale)					Mairie
						Fontaine et lavoir Lotissement en briques à la périphérie de la commune, après seconde guerre mondiale (XXe)
Montreécourt			La Selle	Eglise Saint-André (XV-XVIIIe)		
			Moulin	Ancien domaine agricole monastique		
			Pont	Chapelle Notre-Dame-des-Affligés		
				Chapelle St-Druan		
				Presbytère		
Romerics	Corps de ferme		Château d'eau,	Calvaire, intersection de la rue du bois et de la rue de la cascade		
				Souvenir de l'ancien cimetière près de l'église		
				Ferme (1752), ancien couvent et d'ortoir		
				L'église Saint-Humbert	Romerics Communal	Château

		D942 (XXe)		Cemetery Extension, D942 (XXe)	
		rivière "les Harpies"	Calvaire	jardin cimetière militaire 1914-1918, R.N. 342 (XXe)	Mairie
			Chapelle		
Saint-Martin-sur-Bocillon	Ferme de Court-à-Rieux (époque médiévale)	L'écaillon	Chapelle	Monument aux morts	
	Ancien Moulin-Goffard, rue villard		Église		
			Calvaire		
Saint-Python	Moulin à huile sur le Selle	Brosserie de l'Union des Coopérateurs de la Selle et de la Sarthe, 46 rue Joffre (XXe)	La Selle	Calvaire	Monument aux morts
	Ferme, rue Joffre	Anciens bâtiments de l'industrie textile, transformés en surfaces commerciales société SAGA.		Église	Pont de briques de la ligne de chemin de fer désaffectée
	2 Moulins à eau Moulin à vent				Ancien château Salle des fêtes
Soultzoir	Moulin Auguste Bulté	Fabrique de sucre	Pont l'Évêque sur le Selle	Église et son enceinte fortifiée	Maison de Malgouier, rue maréchal Foch
	Moulin Seulin (eau), transformé en médiathèque (XIIIe)	Tissage Dubois	Château d'eau D114 (XXe)	Chapelle du Dieu de pitié (XVIIIe)	Mairie
	Abreuvoir	Usine Escout et Meuse	La Selle	Chapelle Notre Dame de Lourdes	Château
	Moulin Tharotte	Fontaine Source de la Vierge, ancien lavoir	Calvaire		Chaussée Brunehaut
Sellesmes		Brosserie-mobilier Delacour, 56 rue Emile Guie (XVIIIe)	Bessins les Fontaines, rue de l'abbaye	Pont Sélemaire rue Emile Zola	Sellesmes British Cemetery, D112 (XXe)
		Brasserie de La Roche du Ronzel, 53 à 55 rue de l'Abbaye (XVIIIe)	La Selle	Église Saint-Martin (XVIIIe)	Olivers New Communal Cemetery (XXe)
				Calvaire (1861)	Monument aux morts
					Kloque, place Foch (XXe)
					Collège St-Euphrasy
					Rueine
Sommaing	Ferme Mauviel 1, rue de Saint-Quentin (époque moderne)		Pont de l'écaillon	Canonnie Farm British Cemetery, lieu dit la Pétoe Censae (XXe)	Salle Polyvalente

	Moulin à eau à ferme puis à filicotrie Place de l'abreuvoir		L'Écaillon	Eglise Saint-Quentin Calvaire, rue des Harlettes Chapelle Notre Dame de Bese- court	Monument aux morts	Mairie
Vendegies-sur- Écaillon	Menhir dit le Gros Caillou ou Grès Mortfort (antiquité)	Ancienne Brasserie Bisau, 50 route de Valenciennes (XVIIIe)	Château d'eau (XXe)	Eglise Saint-Sauve (XIXe)	Croix Cemetery (XXe)	Château
	Pierre tombale XVIIe Ferme avec pigeonnier	Ancienne sablière	Le Roziau Les Harpies L'Écaillon Étang de Lanni	Calvaire	Monument aux morts	Chaussée Brunehaut Maisons de tissanderie Prairies du château
Vertain	Pigeonnier et corps de ferme, 132 place Inélie Cotier (époque moderne)		Rivière « les Har- pies » ou des écrevisses Château d'eau (1932)	Eglise	Vertain Communal Ceme- tery, Chemin communal direction Hessay (XXe) Monument aux morts	
Viesly	Ferme de la fontaine au Tertre (époque médiévale)	Rue de Prayelle		Eglise Saint-Martin (XVIIIe) Chapelle Notre Dame du Salut, rue Victor Hugo, (XVIIIe), (rénovation 2009) Tour de l'ancien enclos paroissial	Salle des fêtes/Payer rural (XXe) Ecole	
	Pavés Paris-Roubaix					